

# SERVICES

## ANNONCES LÉGALES (suite)

- qu'enfin M. Jean-Christophe Couchot nouvel associé, né à Talence (Gironde) le 19 décembre 1960 et demeurant à Guéret (23000), 60 avenue Gambetta a été désigné gérant de la société pour une durée non limitée.

### Pour avis

## GAEC DU PETIT BANIZE

RCS Guéret 751 113 028

### Avis de transformation

Suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 à effet du 1<sup>er</sup> avril 2021 les associés du GAEC du Petit Banize ont décidé sa transformation en EARL dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : EARL du Petit Banize. Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles L324-1 et suivants du Code Rural. Siège social : Murat, 23120 Vallière. Objet : Exploitation et gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. Durée : 60 ans. Capital social : 103 000,00€ constitué d'apports en nature et en numéraire. Gérance : Madame Marie-Catherine Lebraud née Dupont et Monsieur Rémi Lebraud demeurant au siège de la société nommés pour une durée indéterminée. Cession de parts : En cas de pluralité d'associé toute cession de parts sera soumise à agrément des associés. Immatriculation : RCS de Guéret.

## GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN AGRÉÉ DESARMENIEN PÈRE ET FILS

### Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 a été constitué un groupement agricole d'exploitation en commun agréé DESARMENIEN Père et Fils. Agréé par arrêté préfectoral de la Creuse sous le n°23-21-003. Siège social : 4 Chârouseix, 23700 Rougnat. Le groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Guéret.

## RIDON

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros  
Siège social : 5 route de la Marche, 23000 Sainte-Foye 812 590 867 RCS Guéret

### Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 9 mars 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 5 route de La Marche, 23000 Sainte-Foye au 6 route de la Marche, 23000 Sainte-Foye à compter du 9 mars 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

### Pour avis, La Gérance

Cabinet de M<sup>e</sup> JL Rousseau, Avocat 23110 Évaux-les-Bains

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 25 mai 2021 à 14 h 30 à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Guéret (Creuse), Place Bonnyaud

LOT N°1 : Une maison d'habitation sise à Monsenergue Commune d'Auzances (Creuse) avec parcelle de jardin attenante et deux parcelles de terrain, figurant au cadastre de ladite commune section C N°201, 202, 300 et 318 d'une superficie totale de 19 a 64 ca.

Sur la mise à prix de vingt cinq mille euros (25 000€) avec baisse de 1 000€ en 1 000€ jusqu'à survenance d'enchères.

LOT N°2 : Une maison d'habitation sise 10 chemin des Rochers à Châtelus-Malvaleix (Creuse) avec jardin, figurant au cadastre de ladite commune section AI N°40 et 41 d'une superficie totale de 4 a 91 ca.

Sur la mise à prix de dix mille euros (10 000€) avec baisse de 1 000€ en 1 000€ jusqu'à survenance d'enchères.

LOT N°3 : Une maison d'habitation sise Le Bourg à Naillat (Creuse) 10 route de Colondanne, avec cour, figurant au cadastre de ladite commune section F N°185, 1239 et 145 d'une superficie totale de 4 a 44 ca.

Sur la mise à prix de treize mille euros (13 000€) avec baisse de 1 000€ en 1 000€ jusqu'à survenance d'enchères.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Guéret où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance.

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un Avocat inscrit au Barreau de la Creuse.

Tout acquéreur éventuel est prié de se munir d'un extrait de son acte de naissance, d'un chèque de banque de 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000€ rédigé à l'ordre de la Carpa ou d'une caution bancaire.

La SAS SYSLAW, Huissiers de Justice, ZI du Mont, 23200 Aubusson; tél. 05 55 66 82 53 est en charge des visites.

Fait et dressé par M<sup>e</sup> JL Rousseau. Le 24 mars 2021.

Pour tous renseignements, s'adresser à : M<sup>e</sup> JL Rousseau, Avocat à Évaux-les-Bains. Tél. 05 55 65 50 50

Cabinet de M<sup>e</sup> JL Rousseau, Avocat 23110 Évaux-les-Bains

## VENTE SUR LICITATION ET AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 25 mai 2021 à 14 h 30 à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Guéret (Creuse), Place Bonnyaud

Lot n°1 : Bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terrains autour situés à «La Chaise» Commune de Saint-Étienne-de-Fursac (Creuse) et cadastrées section AR n°71, 93, 131, 141, 144, 147, 149, 213 et 214 d'une superficie totale de 1 ha 64 a 35 ca;

Sur la mise à prix de trente quatre mille euros (34 000€) avec possibilité de baisse d'une seule fois d'un dixième.

Lot n°2 : Parcelles sises à «Les Couteaux» sur la Commune de Saint-Étienne-de-Fursac (Creuse) cadastrées section AR n°170, 173, 188, 194 et 201 d'une superficie totale de 3 ha 18 a 60 ca;

Sur la mise à prix de quatre mille euros (4 000€) avec possibilité de baisse d'une seule fois d'un dixième.

Lot n°3 : Parcelles sises à «La Chaise» sur la commune de Saint-Étienne-de-Fursac (Creuse) cadastrées section AR n°19, 23, 36, 39, 48, 49 et 58 d'une superficie totale de 4 ha 17 a 65 ca;

Sur la mise à prix de trois mille huit cents euros (3 800€) avec possibilité de baisse d'une seule fois d'un dixième.

Lot n°4 : Parcelles sises à «Croix de la Chaise», «Saint Léobon» et «La Rivaille» sur la commune de Saint-Étienne-de-Fursac (23) cadastrées section AP n°54, 128, 145, 139 et AR n°203 d'une superficie totale de 2 ha 91 a 35 ca;

Sur la mise à prix de deux mille deux cents euros (2 200€) avec possibilité de baisse d'une seule fois d'un dixième.

Lot n°5 : Parcelles sises «Chambrette» et «La Croix de la Chaise» sur la commune de Saint-Étienne-de-Fursac (23) cadastrées section AP n°69, 70, 113 et AR n°108 d'une superficie totale de 1 ha 91 a 10 ca;

Sur la mise à prix de deux mille deux cents euros (2 200€) avec possibilité de baisse d'une seule fois d'un dixième.

Lot n°6 : Parcelles sises à «La Lande» et «La Chaise» sur la commune de Saint-Étienne-de-Fursac (23) cadastrées section AR n°5 et 76 d'une superficie totale de 1 ha 31 a 65 ca;

Sur la mise à prix de mille sept cents euros (1 700€) avec possibilité de baisse d'une seule fois d'un dixième.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Guéret où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance.

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un Avocat inscrit au Barreau de la Creuse.

Tout acquéreur éventuel est prié de se munir d'un extrait de son acte de naissance, d'un chèque de banque de 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000€ rédigé à l'ordre de la Carpa ou d'une caution bancaire.

La SAS SYSLAW, Huissiers de Justice, ZI du Mont, 23200 Aubusson; Tél. 05 55 66 82 53 est en charge des visites.

Fait et dressé par M<sup>e</sup> JL Rousseau. Le 25 mars 2021.

Pour tous renseignements, s'adresser à : M<sup>e</sup> JL Rousseau, Avocat à Évaux-les-Bains. Tél. 05 55 65 50 50

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

### Avis d'enquête publique

Relative à la Révision Allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Aubusson

Par arrêté de la Présidente de la Communauté de communes Creuse Grand Sud (BP 40 - 23200 Aubusson), en date du 12 mars 2021, une enquête publique est prescrite en mairie d'Aubusson pendant une durée de 31 jours, soit du lundi 12 avril 2021 à 9h au mercredi 12 mai 2021 inclus à 17h30.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphe par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, sous format papier et sur un poste informatique (enquête dématérialisée) en mairie d'Aubusson, siège de l'enquête pendant toute sa durée aux heures habituelles d'ouverture au public, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés soit :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis : de 9 h à 13 h,
- les mercredis : de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30.

Les dossiers seront également consultables sur le site Internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante www.creuse-grand-sud.fr (rubrique : habiter/urbanisme).

Pendant la durée de l'enquête (et jusqu'à sa clôture), le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

– sur le registre unique ouvert à cet effet en mairie d'Aubusson,

– par voie postale et les adresser en mairie d'Aubusson, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur (La Passerelle-Esplanade Charles-de-Gaulle, 23200 Aubusson);

– par voie électronique à l'adresse suivante : revision-plu-aubusson@creuse-grand-sud.fr

M. Pierre Corsin, désigné par le Tribunal Administratif de Limoges pour conduire cette enquête, se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, au cours des permanences qu'il assurera en mairie d'Aubusson :

- lundi 12 avril, de 9 h à 12 h,

• mercredi 21 avril, de 14 h à 17 h 00,

• vendredi 7 mai, de 9 h à 12 h,

• mercredi 12 mai, de 14 h 30 à 17 h 30.

Dans un délai d'un (1) mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie d'Aubusson.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU d'Aubusson.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M<sup>e</sup> Myriam Simonneau, responsable de la mission urbanisme (Tél. 05 55 67 72 44 /myriam.simonneau@creuse-grand-sud.fr).

## ADM DIFFUSION

SARL au capital de 500 €

Siège social : 10 Che De La Ragee, 01200 Leaz

482 447 679 RCS Bourg-en-Bresse

L'AGE du 02/04/2021 a décidé : de transférer le siège 33 Les Forges, 23450 Fresnelles à compter du 01/05/2021. Gérant : Catherine Viret , 10 chemin de la Ragee, 01200 Leaz Dépôt RCS Guéret.

**ACEC FAUCHER FERRIER et ASSOCIES**

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 avril 2021, à La Chapelle-Taillefert.

Dénomination : LE QUEROY.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 7 Le Queroy, 23000 La Chapelle-Taillefert.

**Objet :** l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâti dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

**Durée de la société :** 99 année(s).

**Capital social fixe :** 1 300 euros

**Montant des apports en numéraire :** 1 300 euros.

**Cession de parts et agrément :** dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

**Gérant :** Monsieur Nicolas Malardier, demeurant 7 Le Queroy, 23000 La Chapelle-Taillefert

La société sera immatriculée au RCS de Guéret.

**Pour avis.**  
**La Gérance**

## CENTREX

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000 euros

Siège social : Route de Cher-du-Prat, 23000 Guéret

### Avis

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 20 janvier 2021, il a été décidé de nommer, en qualité de cogérants de la société, pour une durée illimitée :

Madame Virginie Conilleau, demeurant à Fursac (23290) 2 bis route de la Poste,

Monsieur Frédéric Combeau, demeurant à Saint-Fiel (23000), 55 Laschamp-de-Chavanat,

ce, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

**Pour avis.**

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

<img alt="Logo REUSSIR la Creuse Agricole et Rurale" data-bbox="620 650 740 680